

GT : « Etat des connaissances sur les huiles essentielles et les plantes d'intérêts pour la phytothérapie et l'aromathérapie des animaux producteurs de denrées alimentaires en vue d'établir des premiers profils de risques pour la santé humaine »

Les candidats doivent posséder des compétences généralistes et/ou spécifiques dans un ou plusieurs domaines parmi les suivants :

- **Compétences en phytothérapie et aromathérapie en médecine vétérinaire**
- **Compétences en toxicologie**
- **Compétences en résidus et sécurité des aliments**
- **Compétences en métabolisme**
- **Compétences en pharmacognosie**

